Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 12

Artikel: Les soins à domicile dans le canton de Vaud
Autor: M.P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829281

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les soins à domicile dans le canton de Vaud

En un an (1979), plus de 1500 malades de Lausanne et Prilly ont eu recours aux services du CLSAD (Centre lausannois de soins à domicile) et s'en déclarent parfaitement satisfaits. En chiffres, cela veut dire que l'on a ainsi évité 72 000 jours en établissements hospitaliers. En termes humains, cela implique le bonheur de rester chez soi sans être une charge à part entière pour son entourage, ne pas être brutalement jeté dans un environnement ressenti souvent comme une antichambre de la mort, recevoir des soins, une aide pratique efficace, et surtout, être entouré, écouté, compris.

Il y a, certes, des malades de tout âge qui se sentent plus en sécurité à l'hôpital. Pour un grand nombre cependant, les soins à domicile représentent la sauvegarde d'un maximum de dignité humaine malgré la maladie.

Une étude* publiée par «Réalités sociales» et due à Mlle Lilia Ramel, infirmière, Claude Willa, médecin, et Pierre Gilliand, démographe, aborde tous les aspects de la question. Question qui se pose avec de plus en plus d'acuité, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie qui ne va pas sans maladies et handicaps ainsi que de celle des victimes d'accidents de la route, invalides ou semi-invalides.

L'avenir peut se chiffrer, en l'occurrence, avec suffisamment de précision pour que les responsables de la santé publique réfléchissent: les 72 000 journées en établissement hospitalier correspondant aux soins à domicile donnés par le CLSAD en 1979 auraient coûté 8,8 millions, honoraires médicaux compris. Il aurait fallu fabriquer 160 lits, autre forte dépense. Or, il apparaît, avec l'exemple de Lausanne, que les soins à domicile sont plus de 5 fois meilleur marché pour les caisses maladie que l'hôpital, et 3 fois et demie pour les pouvoirs publics. Mais pour le malade, du fait des conventions et diverses subventions, le placement en établissement est moins onéreux. En clair, la solution économique ne bénéficie pas de subventions ni de réallocations. La liberté de choix — être malade et soigné chez soi ou l'être à l'hôpital — devient ainsi tributaire d'un calcul des frais.

Une organisation efficace de la santé, si elle veut être digne de ses fonctions, doit être un service à la population, aisée ou à faibles revenus. Le coût actuel de la santé publique va atteindre 10% du produit national brut. Il suffirait, pour ne pas aller au-delà et, en plus, améliorer la «qualité de la vie», d'un peu de réflexion. Le CLSAD et ses 40 infirmières en sont un exemple convaincant.

M. P.

* «Soins à Domicile», L. Ramel, C. Willa, P. Gilliand, Ed. Réalités sociales.

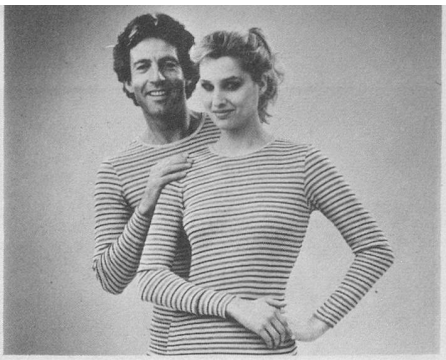

L'indice d'isolation le plus élevé: le polyvinyle

Les chercheurs ont réussi à réunir les qualités positives de toutes les fibres naturelles en une seule, le polyvinyle. C'est lui qui possède l'indice d'isolation le plus élevé de tous les textiles, il a de l'affinité pour la peau, on ne le sent pas au porter, il se lave bien. La fibre de polyvinyle n'absorbe pas la transpiration, mais elle la laisse s'évaporer à travers le tissu. Les médecins ont démontré que les qualité triboélectriques de cette fibre calment les douleurs rhumatismales et favorisent la guérison.

En Suisse, on fabrique depuis plus de 15 ans avec ce tissu la lingerie Emosan pour le sport et la santé. Emosan est en vente en de nombreux coloris et modèles dans les pharmacies et drogueries.

Psychologie et gériatrie en gérontologie

L'âge et l'angoisse

Mi-octobre, Lausanne a été le lieu de rencontre de quelque trois cents personnes, médecins et personnel du domaine médico-social, réunis en Session annuelle de la Société suisse de gérontologie. Tenue pour la première fois en Suisse romande, cette session avait pour thème *La psychologie et la gériatrie en gérontologie.*

En effet, nombre de maladies du grand âge sont étroitement liées à l'état psychique des personnes âgées, modifié par de nouvelles conditions de vie; l'isolement, les difficultés de compréhension avec l'entourage, le repli sur soi, la préoccupation d'un corps dont les fonctions s'altèrent et l'inévitable approche de la mort alors que chacun de nous est habité par un désir d'éternité. Il est donc particulièrement indiqué de travailler en commun, que l'on soit généraliste, gérontologue, psychiatre, biologiste ou appartenant au secteur médico-social.

L'âge ne met pas à l'abri de la névrose, encore moins de l'angoisse, bien au contraire et l'on sait que, dans pareils cas, l'écoute, la compréhension ne sauraient être dissociées d'un traitement médical. On compte, d'une manière générale, chez nous, qu'un 10% de la population âgée de plus de 65 ans présente des troubles de la mémoire et environ 15% des manifestations dépressives. Dans le canton de Vaud, 5% de ces personnes ne peuvent plus vivre chez elles et doivent être soit hospitalisées, soit hébergées dans un établissement médico-social à même de lui apporter les soins et l'attention nécessaires de manière continue.

Lors de la Session de la SSG, présidée par le professeur bâlois F. Huber et, pour la Suisse romande, par le professeur J. Wertheimer et le Dr P. Schwed, tous deux de l'Hôpital gériatrique de Prilly, on a examiné l'ensemble des problèmes en milieu hospitalier aussi bien qu'aux différents niveaux d'intervention dans la vie courante hors de l'hôpital des personnes âgées.

Au troisième âge plus que jamais, il est important de préserver une autonomie maximale. Mais tout patient constitue une sorte de puzzle, où les troubles psychiques s'imbriquent différemment selon chaque individu aux malaises physiques et aux maladies. La discussion entre les divers personnels appelés à appliquer les stratégies de soins différentes selon les individus est des plus importantes. C'était là le principal souci des rencontres lausannoises.

M. P.